

GRENOBLE - ECHIROLLES

20 rue Fernand-Pelloutier

BP 107

38431 Echirolles Cedex

Tél. 04 76 09 50 54

Fax 04 76 40 79 93

www.ovec.fr

50
ANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Association Diocésaine de Grenoble

Place Lavalette

38000 GRENOBLE

Exercice clos le 31 décembre 2009



Association Diocésaine de Grenoble

Place Lavalette
38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

-:-

Aux membres du Conseil,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Grenoble, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque et votre trésorier en collaboration avec votre Econome Diocésain. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changements de méthode » de l'annexe relatant l'inscription dans les capitaux propres au passif du bilan des souscriptions et dons faits pour financer des projets immobiliers avec pour contrepartie à l'actif les immobilisations correspondantes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons procédé plus particulièrement à l'examen :

- ✓ des principes comptables appliqués, et notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles pour lesquelles la position de l'Association est précisée dans le paragraphe « Méthodes comptables » de l'annexe, et nous sommes assurés de leur correcte application ;
- ✓ des comptes financiers des structures composant l'Association Diocésaine de Grenoble : Curie, ADG des services et Paroisses ;
- ✓ du contrôle des comptes des principales structures de l'Association Diocésaine de Grenoble ainsi que des retraitements opérés sur les opérations réciproques.

Estimations

Votre association constate des provisions pour dépréciation pour couvrir la perte de valeur potentielle de certaines valeurs mobilières de placement. Nous nous sommes assurés de la justification de la reprise effectuée au cours de l'exercice et du caractère raisonnable et suffisant des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 31/12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Echirolles, le 16 juin 2010

SOVEC

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble
représentée par



Martine PACCOUD
Commissaire aux comptes

ARRETE COMPTES 2009

SOMMAIRE PLAQUETTE

**ORGANISATION ASSOCIATION
FAITS SIGNIFICATIFS
METHODES COMPTABLES**

BILAN

**Bilan Actif
Bilan Passif**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat en liste

ANNEXES

**Liste des établissements « consolidés »
Suivi des immobilisations
Suivi des amortissements des immobilisations
Etat des créances et des dettes
Provisions inscrites au bilan
Comptes de régularisation
Variation des capitaux propres
Informations complémentaires**

Modalités d'établissement des comptes de L'Association Diocésaine de Grenoble : Exercice 2009

Les comptes de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables édictées par la Conférence des Evêques de France ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les documents comptables présentés concernent l'ensemble des « entités » de l'Association Diocésaine de Grenoble, et ce conformément aux nouvelles obligations de présentation des comptes « consolidés », et intègrent les comptes de la curie, les services diocésains et les paroisses.

Contexte de la présentation des comptes de l'exercice 2009 :

La présentation des comptes de l'association intègre l'ensemble des comptes des structures composant l'association y compris les paroisses.

Dans le cadre d'une information comparative, les tableaux contiennent des données de l'exercice 2008.

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Les activités de l'association diocésaine sont réparties en différentes structures comptables :

La curie diocésaine (services « centraux » regroupés autour de l'Evêque)

- ADG Equipements religieux (établissement principal), dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'immobilier
- ADG Personnes, dans laquelle sont traitées les opérations liées au personnel
- ADG Maison diocésaine, dans laquelle sont traitées les opérations liées à la gestion de la maison
- ADG Pèlerinages, dans laquelle sont traitées les opérations de la direction des pèlerinages
- ADG Assurances, dans laquelle sont traitées les opérations déléguées à l'association diocésaine par convention avec la Mutuelle St Christophe.
- ADG Cathédrale, dans laquelle sont traitées les opérations liées à l'activité et la vie de la cathédrale de Grenoble, depuis le 01/01/2006
- ADG Caisse des paroisses, dans laquelle sont traitées les opérations de dépôts des fonds à placer des établissements paroissiaux, avec une gestion en portefeuille des sommes ainsi déposées, depuis le 01/01/2006

Il existe en outre 3 structures créées pour répondre à la nécessité de sectorisation et de la fiscalisation de certaines activités annexes de l'association diocésaine, et ce, conformément à la réponse de la direction des services fiscaux de l'Isère dans le cadre des instructions du 15 septembre 1998 et du 16 février 1999. Ainsi, à compter de l'arrêté des comptes au 31/12/2000, les établissements suivants ont été créés :

- ADG Equipements religieux secteur lucratif, pour le suivi des opérations de refacturation des prestations de services rendues aux associations ayant un lien canonique avec l'association diocésaine
- ADG Personnes secteur lucratif, pour le suivi des opérations liées à la revue "RELAIS 38", bénéficiant du régime de la presse associative
- ADG Maison diocésaine secteur lucratif, pour les refacturations de consommables à des structures tierces au sein de la maison diocésaine

Les structures paroissiales

Il s'agit des comptes des 47 paroisses dépendant de l'association diocésaine sur le territoire du département de l'Isère.

Les services et mouvements

Il s'agit d'un certain nombre de structures exerçant des activités pastorales sous la responsabilité de l'Evêque de Grenoble-Vienne ayant chacune une comptabilité propre.

Annexe « liste des établissements »

LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2009

L'arrêté des comptes de l'exercice 2009 est marqué par les faits suivants :

- cessions immobilières impactant de manière notable les postes de produits exceptionnels, dans le cadre d'un arbitrage volontaire sur le patrimoine pour 726 716 euros ;
- du fait des cours de bourse au 31/12/09, une reprise des provisions antérieurement constituées pour dépréciation des titres en portefeuille (obligations) est comptabilisée pour 1 263 611 euros ;
- Conformément à l'annexe des comptes 2008, les souscriptions et dons pour investissements ont été affectés en compte 102 « apport sans droit de reprise » pour 654 734 euros.

Changements de méthode :

Conformément aux prévisions de 2008, toutes les souscriptions et dons faits pour financer des projets immobiliers sont enregistrés au cours de l'exercice 2009 au passif du bilan en compte 102 « apports sans droits de reprise » et ont comme contrepartie à l'actif les immobilisations corporelles correspondantes, soit un total de 654 734 euros. Ces souscriptions étaient auparavant enregistrées en compte de résultat en exceptionnel.

METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Cependant, la nature et l'origine des immeubles ont conduit, pour les immeubles propriétés de l'association avant 1975, à une évaluation empirique basée sur la valeur vénale des biens à cette date, et ce à partir d'un fichier ancien ne reprenant pas souvent la valeur d'origine.

Le règlement CRC2002-10 a été appliqué aux immobilisations entrées dans le patrimoine de l'association postérieurement à l'année 1995, car seules ces immobilisations pouvaient être décomposées à partir d'éléments fiables.

Les immobilisations de la curie sont amorties selon la méthode linéaire prorata temporis. Ce mode d'amortissement est également appliqué aux acquisitions d'immobilisations des paroisses depuis l'exercice 2008.

Les durées d'amortissements sont les suivantes :

- logiciels	3 à 7 ans
- matériel informatique	5 à 7 ans
- matériel de bureau	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel divers	5 ans
- mobilier de bureau	15 ans
- toiture et charpente	30 à 50 ans
- installations et agencements	15 ans à 50 ans
- constructions	50 ans à 100 ans
- linge d'église	15 ans

Annexe « suivi immobilisations »

LES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexe « état des créances »

TITRES DE PLACEMENTS

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'achat. Le calcul des plus ou moins values lors des ventes se fait selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

A la fin de l'exercice, une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles moins-values latentes qui sont déterminées par différence entre le coût d'achat et le cours de bourse au 31 décembre (hors coupons courus pour les titres relevant de la catégorie des obligations).

PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges restant en compte au 31 décembre 2008 ont été apurées sur l'exercice ;

Annexe « suivi des provisions »

DONS ET LEGS

Le traitement comptable prend en considération les différentes étapes de l'entrée dans le patrimoine des biens apportés dès l'acceptation de la libéralité par le conseil d'administration, en distinguant :

- les biens destinés à être cédés,
- les biens destinés à rester de manière durable dans l'association,
- les biens affectés.

1/ Biens destinés à être cédés :

Dès la date de l'autorisation administrative, des biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus pour la valeur estimée, nette de frais d'acquisition pouvant grever ces biens.

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la succession de ces biens, le compte 471 XXX "legs ou donations en cours de réalisation" est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés.

En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les produits d'exploitation perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes.

Lors de la réalisation effective du bien, le compte correspondant de produits exceptionnels est crédité du montant exact et définitif de la vente, net de frais de vente ayant grevés le bien pendant sa transmission, par le débit du compte 471 XXX " legs et donations en cours de réalisation", qui est ainsi soldé pour le bien concerné.

Les charges exposées au-delà de la valeur de la succession ou de la donation sont inscrites en résultat.

2/ Biens destinés à rester de manière durable dans l'association :

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables mis à disposition de l'association pour la réalisation de son objet social sont considérés comme des apports au fonds associatif.

A partir de l'autorisation administrative, le traitement comptable consiste à enregistrer les biens selon les règles habituelles d'entrée au bilan, selon la catégorie des biens dont il s'agit, avec pour contrepartie un compte de passif (1025XX).

3/ Biens affectés :

Les legs et donations enregistrés en produits et affectés par l'auteur de la libéralité à un projet particulier et défini ne sont pas forcément employés en totalité en fin d'exercice. Le solde est inscrit dans le compte "fonds dédiés au passif du bilan", en contrepartie d'un compte de charges "engagements à réaliser sur legs et donations affectés"

Les engagements reçus (legs et donations pour lesquels l'autorisation administrative est obtenue) qui n'ont pas fait l'objet de contrepartie en trésorerie (via les comptes 471 XXX) sont présentés en hors bilan.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il existe les engagements suivants :

- Successions : le montant des successions, ayant fait l'objet d'une acceptation du conseil d'administration de l'association au 31/12/09 et en attente de l'achèvement des formalités et délais d'entrée en possession, est de 450 272 euros
- Indemnités « départ en retraite » salariés laïcs de la curie : l'estimation approchée des indemnités de départ à la retraite des salariés est de 31 067 euros (salaires et charges, dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative des salariés à 65 ans, d'une augmentation des salaires de 2,5 % par an et d'un taux de rotation de 1 %)
- Le nombre d'heures annuelles relatives à la formation professionnelle (DIF) s'élève pour les salariés laïcs de la Curie à 2 453 heures.
- Répartition des effectifs des salariés laïcs de la Curie :

	Femmes	Hommes	Total
Cadre	1	5	6
Non cadre	28	5	33
Total	29	10	39

B I L A N

EXERCICE N : 2009

ACTIF				
	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORT/PROV.	NET AU 31/12/09	NET AU 31/12/08
ACTIF IMMOBILISE				
- immobilisations incorporelles concessions, brevets ,licences,...	253 716	107 420	146 296	129 659
- immobilisations corporelles				
terrains	260 804		260 804	237 764
constructions	15 673 474	4 676 094	10 997 380	10 670 890
installations techniques, matériel	415 240	187 031	228 209	215 177
autres immobilisations corporelles	4 582 189	2 956 719	1 625 470	1 046 599
biens en instance de réalisation	576 519		576 519	457 449
immobilisations corporelles en cours	507 298		507 298	1 130 916
- immobilisations financières				
participations et créances rattachées				
autres immobilisations financières	544 905	12 560	532 345	929 254
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 814 145	7 939 825	14 874 321	14 817 709
ACTIF CIRCULANT				
- stocks et en-cours	21 453	4 500	16 953	15 945
- créances				
usagers et comptes rattachés	92 258		92 258	168 156
autres créances	322 353		322 353	574 229
- valeurs mobilières de placement	29 268 625	727 550	28 541 075	25 337 221
- disponibilités	3 072 842		3 072 842	3 115 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 777 531	732 050	32 045 481	29 211 168
COMPTES DE REGULARISATION				
- charges constatées d'avance	33 049		33 049	81 849
TOTAL COMPTES REGULARISATION	33 049		33 049	81 849
TOTAL ACTIF	55 624 725	8 671 875	46 952 849	44 110 727

BILAN

EXERCICE N : 2009

PASSIF		
	EXERCICE N 31/12/09	EXERCICE N-1 31/12/08
CAPITAUX PROPRES		
- fonds associatif fonds associatif sans droit de reprise	24 350 431	23 508 742
- réserves réserves statutaires ou contractuelles réserves réglementées autres réserves	17 199 419	15 618 788
- report à nouveau	-257 602	340 701
- résultat de l'exercice	2 869 919	1 602 822
- subvention d'investissements - provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	44 162 167	41 071 053
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 569
DETTES		
- emprunts obligataires	1 281	1 311
- comptes courants et dettes financières diverses	1 488 819	1 505 292
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 200	309 062
- dettes fiscales et sociales	300 345	348 145
- autres dettes	843 108	867 231
TOTAL DETTES	2 789 753	3 031 040
COMPTE DE REGULARISATION		
- produits constatés d'avance	929	5 065
TOTAL COMPTE DE REGULARISATION	929	5 065
TOTAL PASSIF	46 952 849	44 110 727

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE N : 2009

	EXERCICE N 1/1/09 AU 31/12/09	EXERCICE N-1 1/1/08 AU 31/12/08	ECART % N / N-1
PRODUITS D' EXPLOITATION			
Collectes (Denier, Quêtes, Casuel, Dons courants)	8 581 293	8 283 505	
Revenus des activités annexes	646 653	775 057	
Subventions reçues	37 869	67 682	
Autres produits	260 623	285 534	
Reprises sur provisions et transfert de charges	21 848	30 987	
Legs et Donations	784 300	735 939	
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	10 332 586	10 178 705	1,51%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés	401 042	482 421	
Autres achats externes	3 717 883	3 954 273	
Impôts, taxes et versements assimilés	275 123	253 391	
Rémunération du personnel et charges sociales	3 199 618	3 085 758	
Subventions accordées par l'association	1 935 114	2 021 175	
Dotations aux amortissements	603 317	507 428	
Autres charges	13 680	46 902	
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	10 145 776	10 351 348	-1,99%
RESULTAT EXPLOITATION	186 810	-172 643	
PRODUITS FINANCIERS			
Reprises sur provision et transferts de charges	1 263 611		
Intérêts et produits financiers	944 456	1 039 146	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 208 067	1 039 146	ns
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 560	915 780	
Intérêts et charges financières	5 615	26 188	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	18 175	941 968	ns
RESULTAT FINANCIER	2 189 892	97 178	
RESULTAT COURANT	2 376 702	-75 465	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Cessions éléments actifs	726 716	1 403 813	
Reprises provisions	3 569	39 596	
Autres produits exceptionnels	201 468	855 591	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	931 753	2 299 000	ns
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Valeurs nettes comptables éléments actifs cédés	38 140	42 543	
Autres charges exceptionnelles	310 217	500 022	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	348 357	542 565	ns
RESULTAT EXCEPTIONNEL	583 396	1 756 435	
IMPOT SOCIETE TAUX REDUIT	90 179	78 148	ns
TOTAL DES PRODUITS	13 472 406	13 516 850	
TOTAL DES CHARGES	10 602 487	11 914 029	
EXCEDENT OU DEFICIT	2 869 919	1 602 822	11

Nom de l'établissement comptable	Observations
ADG ASSURANCES	
ADG MAISON ST AVIT	
ADG CAISSE DES PAROISSES	
ADG CATHEDRALE	
ADG EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC EQUIP RELIGIEUX	
ADG FISC MAISON DIOCESAINE	
ADG FISC PERSONNES	
ADG MAISON DIOCESAINE	
ADG PERSONNES	
ADG PELERINAGES	
ARCHIDIAZONE ST MAURICE	SUPPRESSION FIN 2009
AUMONERIE HOPITAL BEAUREPAIRE	
AUMONERIE HOPITAL BOURGOIN JALLIEU	
AUMONERIE HOPITAL NORD	
AUMONERIE CENTRE MEDICAL ROCHEPLANE	
AUMONERIE PETITES ROCHES	
AUMONERIE HOPITAL SUD	
AUMONERIE HOPITAL LUCIEN HUSSEL	
AUMONERIE HOPITAL VOIRON	
AUMONERIE PRISON ST QUENTIN FALLAVIER	
AUMONERIE PRISON VARCES	
AUMONERIE COLLEGE BELLEDONNE	
AUMONERIE HAUT GRESIVAUDAN	
AUMONERIE SCOLAIRE LA MURE	
AUMONERIE SCOLAIRE GRAND LEMPS	
AUMONERIE SCOLAIRE MORESTEL	
AUMONERIE COLLEGE MOULINIERE	
AUMONERIE PONT DE BEAUVOISIN	
AUMONERIE SCOLAIRE ROUSSILLON	
AUMONERIE SCOLAIRE ST CHEF	
AUMONERIE SCOLAIRE ST THOMAS	
AUMONERIE SCOLAIRE TULLINS	
AUMONERIE SCOLAIRE VALAVI	
AUMONERIE SCOLAIRE DE VINAY	
PALAIS ABBATIAL ST ANTOINE	
SANCTUAIRE ND OSIER	
HERMITAGE ESPARRON	
PAROISSE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE	
PAROISSE JEAN XXIII	
PAROISSE CHRIST ROI	
PAROISSE ST PAUL SANS FRONTIERES	
PAROISSE LA STE TRINITE	
PAROISSE ST THOMAS	
PAROISSE ST MATTHIEU DU ST EYNARD	
PAROISSE ST MARTIN DU NERON	
PAROISSE ST MICHEL DU DRAC	
PAROISSE CHARLES DE FOUCAULD	
PAROISSE ST LOUP	
PAROISSE ST PAUL DE LA ROMANCHE	
PAROISSE ST JEAN DE LA CROIX	
PAROISSE LA CROIX DE BELLEDONNE	
PAROISSE ST MARTIN DU MANIVAL	
PAROISSE LA CROIX DE VALCHEVRIERE	
PAROISSE NOTRE DAME D'ESPARRON	
PAROISSE ST BERNARD EN OISANS	
PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD	
PAROISSE ST ELOI	
PAROISSE STS APOTRES	
PAROISSE STE THERESE DE L'ENFANT JESUS	
PAROISSE ST BRUNO DE CHARTREUSE	
PAROISSE NOTRE DAME DE VOUISE	
PAROISSE NOTRE DAME DE MILIN	
PAROISSE STE MARIE DE BIEVRE LIERS	
PAROISSE ST PAUL DE TOUTES AURES	
PAROISSE ST PIERRE DES CHAMBARANDS	
PAROISSE ST LUC DU SUD GRESIVAUDAN	
PAROISSE ST JOSEPH DES 2 RIVES	
PAROISSE ST THOMAS DE ROCHEBRUNE	
PAROISSE STE CROIX	
PAROISSE NOTRE DAME DES NOYERAIES	
PAROISSE ST FRANCOIS D'ASSISE	
PAROISSE ST PIERRE DU PAYS DES COULEURS	
PAROISSE ST MARTIN DE L'ISLE CREMIEU	
PAROISSE STE BLANDINE DE BOURBRE	
PAROISSE ST PAUL DES 4 VENTS	
PAROISSE ST HUGUES DE BONNEVAUX	
PAROISSE STE ANNE	
PAROISSE ST JACQUES DE LA MARCHE	
PAROISSE STE BLANDINE 2 VALLEES	
PAROISSE SANCTUS EN VIENNOIS	
PAROISSE BIENHEUREUSE MERE THERESA	
PAROISSE ST BENOIT PAYS BEAUREPAIRE	
PAROISSE ND SOUCES EN SANNE DOLON	
PAROISSE ST PIERRE PAYS ROUSSILLONNAIS	
SER AIDES AUX PRETRES	
CONSEIL DIOCESAIN VIE RELIGIEUSE	
CENTRE ECHANGE PRIERE	
SERVICE COOPERATION MISSIONNAIRE	
SERVICE DELEGUE DIOCESAIN APOSTOLAT LAICS	
SERVICE DIACRES	
SERVICE ESPERER	
SERVICE PASTORALE FAMILIALE	
SERVICE PASTORALE FUNERAILLES GRENOBLE	
SERVICE GROUPE RELATIONS MUSULMANS	
SERVICE DIOCESAIN PASTORALE TOUT HANDICAP	
SERVICE MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE	
SERVICE PASTORALE DES JEUNES	
SERVICE JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE	
SERVICES PASTORALE DES MIGRANTS	
SERVICE PRTL	
SERVICE OECUMENISME RELATIONS	
SERVICE MISSION OUVRIERE	
SERVICE PAST SACRIMENTELLE LITURGIQUE (PSL)	
SERVICE DIOCESAIN PASTORALE SANTE SOCIALE	
SERVICE MISSION RURALE	
SERVICE DIOCESAIN CATECHESE CATECHUMENAT (SDCC)	
SERVICE DES VOCATIONS	
SERVICE PASTORALE SECTES NOUVELLES CROYANCES	
SERVICE DIOCESAIN FORMATION	
SERVICE INCROYANCE ET FOI	
SERVICE DE LA SOURCE	
SERVICE COOPERATION MISS SOLIDARITE VIETNAM	

EXERCICE : 2009

SUIVI IMMOBILISATIONS *

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	Acquisitions, apports, création virements : augmentation	Cessions, mises hors service, virements : diminution	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles				
logiciels	214 124	53 883	14 291	253 716
Immobilisations Corporelles				
terrains	237 764	24 850	1 810	260 804
constructions sur sol propre	15 020 057	851 368	197 952	15 673 473
construction sur sol d'autrui	65 248	0	0	65 248
installations générales, agencements	3 086 151	748 748	24 850	3 810 050
matériel, mobilier et outillage	311 349	89 106	48 343	352 112
matériel de transport	28 255		2 500	25 755
matériel de bureau et informatique	809 208	63 843	128 787	744 264
Biens en instance de réalisation				
biens des successions	457 450	286 252	167 183	576 519
Travaux en cours	1 130 917	415 175	1 038 794	507 298
Total 1	21 360 523	2 533 225	1 624 510	22 269 239
Immobilisations financières				
titres immobilisés **	886 814	0	387 202	499 612
prêts, cautions et avances	42 441	44 430	41 577	45 294
Total 2	929 255	44 430	428 780	544 905
TOTAL GENERAL 1 + 2	22 289 778	2 577 655	2 053 289	22 814 144

* en 2009, enregistrements des toutes les immobilisations paroissiales dans le logiciel de gestion des immobilisations et recolements avec la comptabilité ces enregistrements ont entraînés avant création des fiches d'immobilisations des ajustements comptables pour des biens cédés ou amortis et des rectifications d'erreur

** dissolution SCI VIE VENEON

EXERCICE : 2009

SUIVI AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS *

	MONTANT AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	Augmentations : dotations exercice	Augmentations : virements de poste à poste	Diminutions : cession, mise au rebut, virement poste à poste	MONTANT AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations Incorporelles					
logiciels	84 464	37 247		14 291	107 420
Immobilisations Corporelles					0
constructions sur sol propre	3 662 524	139 712	138 594	21 740	3 919 090
construction sur sol d'autrui	17 399	4 350			21 749
installations générales, agencements	3 077 067	323 557	4 621	112 746	3 292 499
matériel, mobilier et outillage	263 974	40 083	25 805	35 942	293 920
matériel de transport	11 416	3 951	500	1 500	14 367
matériel de bureau et informatique	355 225	54 417	21 414	152 838	278 219
TOTAL GENERAL	7 472 070	603 317	190 934	339 056	7 927 265

* en 2009, enregistrement des toutes les immobilisations paroissiales dans le logiciel de gestion des immobilisations et recatement avec la comptabilité ces enregistrements ont entraînés avant création des fiches d'immobilisations des ajustements comptables pour des biens cédés ou amortis et des rectifications d'erreur

** dissolution SCI VIE VENEON

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
Actif immobilisé			
- prêts	45 293	19 532	25 762
Actif circulant			
- usagers et clients	92 258	92 258	
- personnel et comptes rattachés	33 383	33 383	
- taxe sur la valeur ajoutée	970	970	
- autres impôts et taxes	1 609	1 609	
- débiteurs divers	286 392	286 392	
- charges constatées d'avance	33 049	33 049	
TOTAL	492 954	467 192	25 762

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D' 1 AN
- emprunts obligataires	1 281	91	1 190
- emprunts et dettes financières diverses **	1 488 819	22 297	1 466 522
- fournisseurs et dettes rattachés	156 200	156 200	
- usagers et clients créditeurs			
- personnel et comptes rattachés	69 317	69 317	
- sécurité sociale et autres organismes	117 546	117 546	
- impôts sociétés	88 432	88 432	
- taxe sur la valeur ajoutée	7 944	7 944	
- autres impôt et taxes	17 106	17 106	
- autres dettes	843 108	843 108	
- produits constatés d'avance	929	929	
TOTAL	2 790 682	1 322 970	1 467 712

** dont fonds en gestion SCI MEYLAN / ADG CTM suite vente séminaire, portefeuille à l'actif à moins d'1 an : concours bancaires courants

EXERCICE : 2009

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE : augmentation	REPRISE DE L'EXERCICE : diminution	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Provision pour risques et charges				
projet informatique formation (15)	3 569		3 569	0
Total 1	3 569	0	3 569	0
Provisions pour dépréciations				
provision dépréciation titres immobilisés (29)		12 560		12 560
provision dépréciation titres actif circulant (59)	1 991 162		1 263 611	727 551
Total 2	1 991 162	12 560	1 263 611	740 111
TOTAL GENERAL 1 + 2	1 994 731	12 560	1 267 180	740 111

Association Diocésaine de Grenoble

EXERCICE : 2009

COMPTES DE REGULARISATIONS

REGULARISATIONS : ACTIF	
- charges constatées d'avance	33 049
TOTAL	33 049

REGULARISATIONS : PASSIF	
- détail des produits constatés d'avance	929
TOTAL	929

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS RESULTAT 2009

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
Fonds dotation	23 508 742	1 293 271	451 582	24 350 431
fonds dotation	23 508 742			23 508 742
affectation résultats établissements 2008 *		467 349		467 349
incorporation fonds dotation **		395 269	233 178	162 090
affectation souscriptions 2009		240 253		240 253
incorporation ou sortie d'établissements		190 401	218 404	- 28 003
Réserves	15 618 788	1 741 958	161 328	17 199 419
réserves	15 618 788			15 618 788
affectation résultats établissements 2008		1 737 120	4 888	1 732 232
réaffectation compte à compte ***		4 838	156 440	- 151 601
Reports à nouveau	340 701	896 881	1 495 185	- 257 602
reports à nouveau	340 701			340 701
affectation résultats établissements 2008		812 863	1 409 622	- 596 759
réaffectation compte à compte***		84 018	85 563	- 1 544
Total	39 468 231	3 932 111	2 108 095	41 292 247

* affectation produits souscriptions et subventions pour investissements immobilisés

** legs 2009 - vente immeubles legs et reversements legs affectés

*** affectation des résultats antérieurs, si co-existence de solde en compte 110 et 119 pour le même établissement

DETAIL AFFECTATION RESULTAT 2008 SELON LES ETABLISSEMENTS		
Résultat affectable	1 602 822	
Fond dotation sans droit de reprise	0	467 349
Réserves	4 888	1 737 120
Report à nouveau	1 409 622	812 863
Total général	1 414 510	3 017 332

Association Diocésaine de Grenoble

EXERCICE : 2009

DETAIL ORIGINE IMPOT SOCIETE 2009	
Impôt sur les ressources courantes	
- impôt sur les revenus fonciers	20 911
- impôt sur les revenus placements financier	63 917
TOTAL	84 828

REMUNERATIONS MANDATAIRES SOCIAUX (ou assimilés)	
TOTAL	59 675

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	
TOTAL TTC	32 950